



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 8 septembre 2016

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie à Rouen le 8 septembre 2016 en présence de :

- Mme Sophie CHAUSSI, membre titulaire
- Mme Corinne ETAIX, membre titulaire, présidente
- Mme Claire HUBERT, membre suppléant, siégeant en l'absence de M. Michel VUILLOT
- M. Olivier MAQUAIRE, membre suppléant, siégeant en l'absence de M. Benoît LAIGNEL.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à M. Michel VUILLOT, membre permanent, sa compétence à statuer sur la demande d'examen au cas par cas relative au PLU de la commune de Saint-Germain-sur-Fontaine.

La mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie,
représentée par sa présidente

Corinne ETAIX